

PUBLICATION IMMÉDIATE

Le projet « Ensemble pour un avenir durable » reçoit une subvention de la CRÉGÎM

Bonaventure, le vendredi 18 mars 2005 – Le conseil d’administration de la Conférence régionale des élu(e)s accorde au Conseil régional de l’environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine une subvention de 55 000\$ pour la réalisation du projet « Ensemble pour un avenir durable ».

Le projet présenté à la CRÉ couvre le territoire des cinq MRC de la Gaspésie et prévoit la mise en œuvre d’une démarche ayant pour mission de contribuer à l’intégration des principes du développement durable dans les processus de planification et de prises de décisions. « Ensemble pour un avenir durable » permettra ainsi de créer une synergie entre les secteurs du développement économique, social et de l’environnement pour le développement durable de la région.

En fait, la région manifeste depuis plusieurs années déjà une volonté d’aller de l’avant dans la concrétisation du développement durable. Cet intérêt rejoint tout à fait les principes du Plan de développement durable du Québec annoncé en novembre 2004 par le ministre de l’Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Dans ce contexte, ce projet permettra à la Gaspésie d’être proactive du point de vue de la concrétisation d’une démarche de mise en œuvre du plan d’action gouvernemental à l’échelle de la région.

-30-

Source :

Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Tel :418-368-6171 / 1-800-463-6178

Renseignements :

Magalie Joncas
Consultante en communication
Tel : 418-368-6771 / 1-800-463-6178 poste 7
418-797-5166